

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU

LYCÉE MOIÈRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux: 355.44.

BULLETIN MENSUEL

N° 1. — Février-Mars 1933

SOMMAIRE

Avis important, Bibliothèque et Réunions du Mois

I. Association des Anciennes Elèves

1. Assemblée générale du 28 janvier 1933.
2. Réunion du Conseil du 28 janvier.
3. Thé en l'honneur de Mlle Lenfant, de Mme Garnier, de MM. Gohin et Rey.
4. Le bal de l'Association.
5. Mariages. — Naissances. — Décès.
6. Dons à la Bibliothèque et Avis.
7. Nouveaux membres de l'Association.
8. Accusé de réception de cotisations et de souscriptions à la Plaque.

II. Société de Bienfaisance

1. Assemblée générale de la Société de Bienfaisance et Réunions de Bienfaisance.
2. Réunions du Cercle Amical.

III. Notes et Informations

Carrières hospitalières : Ecole d'Infirmières de la Salpêtrière.
Ecole de Puériculture de l'A.P.

PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN

Le *Bulletin* est ouvert aux annonces payantes. Nous prions nos compagnes de le signaler autour d'elles à tous ceux que cela pourrait intéresser.

S'adresser pour la Publicité :

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION, à Mme DELZANT, 39, avenue de Breteuil, 7^e.

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ASSOCIATION, à Mlle Georgette KAHN, 16, rue de Lévis, 17^e.

Nous signalons à Mesdames les Professeurs, à tous les membres de notre groupement les avantages qui leur sont accordés par les annonceurs, dès qu'elles se recommandent de l'Association.

Leur réserver notre clientèle est aussi un moyen de leur témoigner notre gratitude.

Avis important

Mme Castier, trésorière, 31, rue Jouvenet, Paris, 16^e, prie instamment les sociétaires, particulièrement celles qui habitent l'Étranger et les Colonies, d'envoyer leur cotisation, soit 15 fr., par mandat-chèque ou virement postal. (Compte 355-44, Paris). Ce compte est celui de l'A. ; il doit être adressé 71, rue du Ranelagh, et non pas 31, rue Jouvenet.

Elle remercie à l'avance celles qui voudront bien utiliser ce mode de règlement pour s'acquitter pour l'année courante (1933). Faute de versement AVANT LE 15 MAI 1933, cette cotisation sera recouvrée à domicile avec une MAJORATION DE 2 FRANCS POUR FRAIS. Ce mode de recouvrement est une cause de frais, de dépenses et de perte de temps inutiles. Efforçons-nous de l'éviter. On peut racheter sa cotisation et devenir SOCIÉTAIRE PERPÉTUELLE en versant une somme de 200 FR. en une ou plusieurs fois.

Bibliothèque

En raison du changement des jours de Réunions de Bienfaisance, qui ont lieu dorénavant le 2^e samedi à 4 h. moins le 1/4, *la Bibliothèque n'est plus ouverte le 4^e jeudi à 4 h. 1/2, mais le 4^e samedi à 2 heures.*

Il y a donc lieu de modifier, comme cela a été indiqué dans le dernier *Bulletin*, les dates inscrites en tête du catalogue paru précédemment.

Jours d'ouverture de la Bibliothèque
chaque mois :

LE 2^e SAMEDI, DE 2 A 3 HEURES 1/2

LE 4^e SAMEDI, DE 2 A 3 HEURES

La Bibliothèque reste ouverte aux membres honoraires de l'Association (professeurs honoraires, anciens professeurs, professeurs actuellement au Lycée) et aux sociétaires.

On peut emprunter *1 volume à la fois* pour une durée d'un mois au maximum.

Fête du Lycée et des Anciennes Elèves (Jeudi 15 juin)

Réunions du Mois

La Fête du Cercle Amical est fixée au dimanche 14 mai.

Les anciennes élèves et les aspirantes sont conviées à y venir nombreuses. *Dimanche 2 avril* (avancé au 1^{er} dimanche à cause des vacances de Pâques).

Réunions de Bienfaisance, le samedi 13 mai, à 4 heures moins le quart.

Inscriptions pour les Colonies de Vacances, les dimanches matins 21 et 28 mai.

Promenade du Cercle, dimanche 11 juin.

Bibliothèque : 8 avril (2^e samedi) ; 29 avril (5^e samedi au lieu du 4^e par suite des vacances de Pâques) ; 13 et 27 mai (2^e et 4^e samedis).

I. Association des Anciennes Élèves

Assemblée générale du 28 janvier 1933

Notre Assemblée générale s'est tenue cette année un *samedi*, le 28 janvier.

Nous avons eu le grand regret de n'y voir ni Mme la Directrice, qui était malade, ni Mme Thirion-Stoude, qui nous avait écrit son impossibilité de se joindre à nous. Seule de nos Présidentes d'honneur, Mlle Plicqué a pu venir et nous l'en remercions bien vivement.

L'épidémie de grippe, qui nous a privées de la présence de Mlle Bordenave et de celle de notre trésorière, Mme Castier, malade elle aussi, avait également rendu les présences d'anciennes élèves moins nombreuses que de coutume. Celles qui étaient venues étaient par contre fort animées, et nous avons, avec grande joie, constaté qu'une dizaine d'aspirantes s'étaient jointes à elles, s'associant dès maintenant à la vie de notre Association.

Notre chère et fidèle Mme Ficquet, était là aussi, n'ayant point manqué cette occasion de nous prouver son affectueux intérêt à nos efforts. L'assemblée s'est ouverte à 3 h., sous la présidence de Mlle Weil ; étaient en outre présentes : Mlle Romand, vice-présidente ; Mme Delzant et Mlle Kauffmann, secrétaire et secrétaire-adjointe ; Mme Rubin, trésorière-adjointe ; Mlles Bouteille, Hécart, Mme Jeangirard, Mlles Picard et Valério.

Outre Mme Castier, malade, Mme Nozières, également souffrante, Mlle Courtin, et Mlle Turpin, retenue par son cours à Janson, sont absentes ; Mlle Weil transmet leurs excuses à l'Assemblée.

Mme Delzant communique également un certain nombre de lettres qu'elle a reçues de sociétaires éloignées de Paris, dont quelques-unes particulièrement émouvantes par l'attachement fidèle à notre Maison et à notre A., que témoignent leurs signataires. Plusieurs d'entre celles-ci ont évoqué le souvenir de notre chère Mlle Scott avec une douloureuse émotion : C'est Mlle I. Perrelet qui souhaiterait voir reproduit et répandu le beau discours du pasteur Boegner. C'est Mme Frida Gessner, qui écrit de Suisse : « Tant d'années de séparation et l'éloignement n'ont

pu atténuer jamais la douce image (de Mlle Scott), et je m'associe aujourd'hui, de tout cœur, au grand deuil de mes compagnes d'autrefois. »

C'est Mme Zimmern-Hirsch, une des plus anciennes élèves du Lycée, qui d'Oxford, où elle réside, évoque « cette vie si riche et si fructueuse », et envoie pour notre Bibliothèque, un ouvrage sur la Société des Nations, dont elle est l'auteur, en souvenir de Mlle Scott, sachant combien celle-ci s'intéressait à cette question.

C'est enfin Mlle Lucie Mantoy, professeur d'anglais au Lycée de Grenoble, qui fut élève de Mlle Scott de 1889 à 1899, n'a jamais perdu contact avec elle, et voudrait faire quelque chose qui « fût cher à l'âme de celle que nous pleurons ». Elle propose donc d'accueillir amicalement, en souvenir d'elle, à l'« English Speaking Club », qui s'organise actuellement à Grenoble, un Anglais ou une Anglaise, cultivés, de passage en Dauphiné, qu'on voudrait bien lui présenter.

Compte rendu moral de la Présidente

MADAME LA DIRECTRICE,
MESDAMES, MESDEMOISELLES,

Pourquoi faut-il que cette année encore je sois obligée de rappeler devant vous le souvenir d'une de celles que nous aurions voulu présentes éternellement à nos côtés ? Ah ! chère Mademoiselle Scott, quelle place vous occupiez dans le cœur de tous ceux qui vous connaissaient. Je regrette de ne pas avoir le talent nécessaire pour choisir les mots qui vous peindraient, mais je sais que nous aurions fait n'importe quoi pour obtenir de vous la récompense d'un sourire. Ce sourire des yeux, plus encore que des lèvres, qui illuminait toute votre physionomie si grave et si douce, mais si ferme en même temps. Vous saviez si bien écouter et vous saviez si bien convaincre. Qui ne se souvient de ces promenades sous les galeries du Lycée, où vous alliez lentement, serrant sous votre bras gauche votre sac et des livres, la main à demi-fermée sur un mouchoir. Vos élèves, parmi lesquelles je n'ai pas eu la joie d'être, vantent la fermeté de votre intelligence et la joie que vous mettiez dans votre enseignement. Ce n'était pas un métier, mais un apostolat. Cet

apostolat, vous le transportiez aussi dans la vie courante. Je crois surtout que vous ne faisiez pas de différence : pour vous, c'était simplement la vie que vous vouliez, la meilleure possible pour le plus grand nombre, et votre mot d'ordre était : les autres d'abord. Vous nous avez appris à supprimer bien des barrières ! Pour dire la pensée de chacun, aucune parole d'ailleurs ne serait aussi éloquente que le silence de la foule venue vous dire adieu au Temple de la rue Cortambert, et que ces gestes d'enfants : l'un de nos petits malades apprenant par sa mère la triste nouvelle, répondant : « C'est moi qui aurais dû mourir », et ajoutant : « Heureusement que je n'ai pas dépensé tout l'argent de Mlle Romand, je pourrai envoyer des fleurs. » Cet autre qui apporta des violettes le jeudi « à ma chère amie Mlle Scott », et en envoya le dimanche « pour mettre dans sa chambre ». Et les mères de famille se réunissant spontanément pour envoyer aussi des fleurs et tant d'autres encore.

Vous êtes partie, chère Mademoiselle, tranquille et calme, comme vous aviez vécu, ayant la générosité suprême de feindre d'ignorer votre sort. Vous avez eu la joie de recevoir, d'une bouche autorisée, l'assurance que ce que vous aviez commencé serait continué ; ce fut, pour vous, un grand apaisement ; merci à celle qui vous l'a donné.

Quand Madeleine Romand est venue vous raconter le cercle de novembre, elle vous a dit : « Cela a très bien marché ; d'ailleurs, nous étions toutes d'accord pour que cela marche ! » Vous l'avez interrompue par ces mots : « D'accord, c'est ce qu'il fallait dire. » Eh bien, chère Mademoiselle Scott, je puis vous assurer que nous serons toujours d'accord et que votre souvenir sera le lien qui nous unira et nous aidera à continuer votre œuvre de justice et de bonté.

(D'unanimes applaudissements interrompent notre présidente, ratifiant l'engagement moral pris en votre nom).

Un autre de nos professeurs, qui avait, avec Mlle Scott, bien des points de contact, vient aussi de disparaître. Mlle Maurau a succombé il y a huit jours à la suite d'une opération tentée comme dernière planche de salut. Vous savez qu'elle avait quitté le Lycée plus tôt qu'il n'était nécessaire, pour laisser sa place à d'autres et pour se consacrer entièrement à un foyer d'apprentis de la banlieue. Là aussi le vide sera difficile à combler.

(Cette douloureuse nouvelle cause une vive et pénible émotion dans l'assistance).

Nous avons encore à déplorer la disparition de plusieurs membres de l'Association : Mme Edouard Chesne, née Béatrice Dreyfus-Raffalovich, Elisabeth Pelon, Jeanne Korbowicz, élève de la première heure au Lycée, Odette Dupont, externe des Hôpitaux ; à toutes, nous envoyons un dernier hommage et un souvenir ému à leurs familles.

Et maintenant, il me faut vous faire le rapport moral de l'exercice 1932. Si vous saviez quelle bête noire est pour votre malheureuse présidente ce rapport ! Depuis 10 ans, vous dire chaque année, à la même époque, la même chose ! Evidemment, il faut que cela soit ainsi, car imaginez ce qui se passerait si je ne souhaitais pas la bienvenue à :

23 Aspirantes

Mlles Marguerite Bernard, Andrée Charrière, Gilberte Cauconnier, Claude Campana, Marguerite Donnefort, Colette Dreyfus, Françoise Duché, Simone Dupont, Yvonne Durkheim, Marthe Ebersolt, Denise Falco, Odette Kingsbury, Madeleine Lyon-Caen, Victoire Markine, Maggie Ozil, René Plumenaïl, Renée Pontecorvo, Dora Rivoline, Jacqueline Terrien, Geneviève Thisse, Nathalie Vanstem, Anne-Marie Vautrin, Suzanne Wormser.

47 Sociétaires

Mlles Claude Barbizet, Jeanne Bernard, Jannïe Block, Jeanne Bonnet, Germaine Bouchard, Françoise Bougueret, Isabelle Bousez, A. Brousson, Jacqueline David, Marthe Devriès, Andrée Donnefort, Jacqueline Duretteste, Eliane Feifer, Jeanne Fribourg, Josette Garaix, Azéma Gérard, Marie-Louise Hahn, Janine Hufuagel, Mme Jacqueminot-Bourgain, Mlles Lili Lacassie, Jacqueline, Geneviève et Béatrix La Fleur, Jacqueline Ledoux, Ginette Lemercier, Marie-Hélène Paul-Lévy et Marguerite Pierre-Lévy, Antoinette Lévy-Loupe, Françoise Massiot, R. Mestre, Jacqueline Monnier, Marie-Thérèse Oudart, Denise Oudot, Hélène Portal, Suzette Queuille, Jeanne Rapin, Nanine Rivière, Jeanne Roussan, Simone Sourmais, Yvonne Terrien, Anna Trachtenberg, Ginette Vasseur, Denise Villette, Y. Vinitzky, Geneviève Vitry, Irma Willk, Hélène Zenker.

7 Sociétaires perpétuelles

Mlles J. Adam, Juliette Baud, Elisabeth Barbier, Mines Chauvin-Wiernsberger, Hirsch-Bernheim, Lhoumeau-Hendricks, Trèves-Cahen.

Enfin, 8 professeurs ont bien voulu s'inscrire en tant que membres honoraires :

8 Membres honoraires

Mme Barbier, Mlles Bercher, Chimot, Huet, Jouglard, Lebrun, professeurs au Lycée Molière.

Mlle Marquis-Sebie, répétitrice.

Mlle Moubouyran, stagiaire à l'Economat.

24 aspirantes, c'est mieux que 6 en 31, mais ce n'est pas encore assez, si nous songeons au nombre d'élèves qu'il y a au Lycée entre la 3^e et les classes de philosophie et mathématique.

Il est en tout cas une chose que je ne vous ai pas dite depuis longtemps : la bibliothèque marche très bien ; 759 livres sont sortis cette année, dont 517 dans les 6 derniers mois. Vous avez vu le beau catalogue que Georgette Kauffmann nous a offert ? Nous pouvons l'en remercier bien chaleureusement, car ce fut pour elle un gros travail en plus de celui qu'elle fournit déjà en tant que secrétaire-adjointe. Elle n'a peur d'aucun effort, ni d'aucune charge nouvelle : vous vous êtes rendu compte qu'elle était une excellente bibliothécaire.

Nous féliciterons aussi notre trésorière Mme Castier ; grâce à son initiative, les cotisations sont rentrées mieux que jamais. Elle nous donnera des précisions tout à l'heure. Ce que je puis vous dire déjà, c'est que nous avons distribué pendant cette année 11 prêts d'honneur, tant à d'anciennes compagnes qu'à leur famille. Nous avons continué notre participation à la pouponnière de Boulogne, aux pupilles de l'École, aux infirmières-visiteuses, à l'Abri, à l'Orphelinat de l'enseignement supérieur. Et puis il y eut la vente : 4.200 fr. au comptoir n° 1. Nous sommes heureuses de pouvoir, nous, anciennes, contribuer de cette façon directe et tangible à l'œuvre sociale à laquelle participe tout le Lycée. Avant la vente, il y avait eu le gros succès de la fête de juin, succès dû à l'effort de tout le Lycée et à celui plus spécial de Mme Mansoy, Mlles Zilliox et Bayrou. Et puis, avant la fête de juin, il y avait eu le bal. Nous avons dansé avec grand plaisir, mais sans grand profit ; il faut que cette année ce soit mieux, car nous aurons beaucoup à faire.

Mme Delzant, qui est une secrétaire comme on n'en fait plus, s'occupe toujours activement de la publicité dans le *Bulletin* ; vous constatez vous-mêmes le très beau résultat obtenu : les dépenses du *Bulletin* à moitié couvertes par le gain publicitaire. Notre secrétaire centralise aussi les offres et demandes d'emploi

et nous représente régulièrement aux réunions de l'Union des Associations. Elle vous entretiendra tout à l'heure de la question de groupements professionnels, qui peut intéresser beaucoup d'entre nous.

La Bourse de travail, rendue libre par l'entrée en 6^e de sa titulaire, n'est pas encore affectée pour 1933. Une des deux bourses d'études, libres aussi, vient d'être attribuée à une de nos camarades poursuivant des études de botanique.

Félicitons, si vous le voulez bien, les lauréates de nos prix :

Prix Henriette Stoude

Suzanne Ravizé (1^{re}), Raymonde Lebrun (6^e).

Prix Madeleine Plicque

Dolly Scialom.

Prix Marie Dugard

Cécile Schlumberger.

Prix Isabelle Mallet

Denise Lévy.

Prix Henriette Hécart

Maryvonne Le Sech.

Prix Solange Karpelès

Françoise Sénéchal.

Nous allons encore, si vous le voulez bien, nous excuser auprès de Mme la Directrice, de nos professeurs et de tout le personnel du Lycée, du dérangement que nous leur occasionnons si souvent et nous les remercierons très vivement de la bonne grâce avec laquelle ils nous supportent et nous aident toujours.

Et maintenant la parole est à la trésorière :

Par ses applaudissements, l'Assemblée manifeste son approbation.

En l'absence de Mme Castier, c'est Mme Rubin qui donne lecture du bilan financier de 1932 et du projet de budget pour 1933.

Rapport de la Trésorière

Recettes annuelles

En caisse au 1 ^{er} janvier 1932		1.785 55
Reçu 446 cotisations Sociétaires 1932	}	8.749 85
— 47 — Sociétaires 1931		
— 14 — Sociétaires 1930		
— 58 — d'aspirantes 1932		
— 3 — d'aspirantes 1931		
— 1 abonnement		
Annonces publicitaires		3.269 »
Participation de la Société de Bienfaisance		300 »
Dons anonymes		60 »
Intérêt de l'argent placé :		
Rente 3 o/o	107 »	
Rente 4 o/o 1925	61 50	
Rente 5 o/o 1915	149 »	
Rente 5 o/o 1920	85 »	
Rente 5 o/o 1928	150 »	
Rente 6 o/o 1920	220 »	
Rente 6 o/o 1927	120 »	
Crédit national 1919	150 »	
Crédit national 1922	150 »	
Crédit national 1923	60 »	
2 Ville de Paris 94/96	15 20	
2 Ville de Paris 98	22 32	
2 Ville de Paris 99	14 92	
3 Foncières 95	32 22	
3 Communales 91	36 88	
11 Actions Lycéennes	8 25	1.532 39
Total		15.696 79

Dépenses annuelles

3 Prêts d'honneur	2.500 »
Bourse de l'Association	261 »
1 bourse d'étude	700 »
<i>Bulletin</i>	6.369 65
A reporter.....	9.830 65

Report	9.830 65
Cotisation aux Infirmières-Visiteuses	50 »
— aux Pupilles de l'École	200 »
— au Groupement Universit. de la S.D.N.,	33 »
Orphelinat de l'Enseignement secondaire	50 »
Bibliothèque	520 85
Réunions, circulaires	409 35
Frais de recouvrement	427 70
Frais de poste de la trésorière	270 95
Chéquier	15 »
Frais d'envoi des <i>Bulletins</i>	237 40
Prix Marie Dugard	
— Solange Karpelès	
— Henriette Stoude	310 90
— Madeleine Plicque	
— Isabelle Mallet-Delètre	
Frais de publicité	9 45
— de la secrétaire	67 30
— pour les obsèques de Mlle Scott	205 »
— de garde des titres	150 »
Transfert à la Société de Bienfaisance, 1/10 des cotisations reçues	874 85
Transfert au fonds de réserve, 1/10 de l'intérêt de l'argent placé	153 25
Total	13.815 65
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1933	1.881 14

Ressources exceptionnelles

RECETTES

En caisse	5.553 25
Bénéfices de la fête	5.857 30
Bénéfices du bal	1.080 »
Legs de Mlle Dugard	500 »
Total	12.990 55

DÉPENSES.

8 Prêts d'honneur	10.000 »
Vestiaire	1.000 »
Pouponnière de Boulogne	1.000 »
Fondation Cope	100 »
Abri	50 »
Office de Placement de l'Union	50 »
Achat de tasses à thé	230 »
	<hr/>
Total	12.430 »
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1933	560 55

Fonds de réserve

RECETTES

En caisse	1.452 60
Dons de Mlle Hécart	1.600 »
11 sociétaires perpétuelles :	
8 sociétaires complètes	1.600 »
3 sociétaires qui n'ont pas terminé leurs ver- sements	225 »
Versé 1/10 de l'intérêt de l'argent placé	153 40
	<hr/>
Total	5.031 »

DÉPENSES

4 obligations outillage national à 4 1/2 o/o à 950 fr.	3.800 »
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1933	1.231 »

Le bilan financier est ratifié à l'unanimité.

Avant de présenter le projet de budget pour 1933, Mme Rubin donne quelques explications sur le nouveau mode de recouvrement des cotisations, adopté par Mme Castier, et qui a rapporté 1.000 fr. de plus que l'an passé.

Ce n'est plus à la poste, mais à un encaisseur qui se présente à domicile, qu'elle a confié le recouvrement des cotisations parisiennes, ce qui a permis, outre l'avantage matériel, de relever beaucoup d'erreurs ou des changements d'adresses qu'on avait omis de nous signaler.

APPEL

Aux Amis, aux Anciennes élèves, aux Collègues de Margaret SCOTT

Pour garder agissant et bienfaisant le souvenir de celle qui fut d'une si active et inlassable bonté, un groupe de ses amis essaye de constituer une Fondation Margaret Scott, sous les auspices et avec le concours des Associations d'Anciennes Elèves de l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, du Lycée Molière et du Collège Sévigné.

Comme le Lycée Molière gardera vivante l'œuvre d'amicale solidarité entre ses anciennes élèves et nombre de familles ouvrières du quartier, qui fut fondée et animée pendant tant d'année par Margaret Scott, on a cherché une autre manière de demeurer fidèles à son esprit d'entraide affectueuse. Il a paru que le mieux serait de réunir un capital dont le revenu serait employé chaque année, à fournir à une étudiante, soit une bourse de vacances, pour un repos ou un séjour à l'étranger, soit même, s'il se pouvait, une bourse d'études ou d'entretien.

Margaret Scott a eu, plus que personne, le privilège, ou plutôt le mérite de se faire de très nombreux amis, au sens véritable du mot. Ils voudront répondre, avec une générosité digne d'elle, à l'appel fait en son nom, et, ils en sont assurés, fait en toute fidélité à son esprit, et selon son cœur.

Il va de soi que les souscripteurs seront tenus au courant de l'organisation définitive et des destinées de la Fondation Margaret Scott.

Les fonds seront reçus :

par Mlle DUBOIS, présidente de l'Association des Anciennes Elèves de l'Ecole de Sèvres, 33, rue Leconte-de-Lisle, 16^e. (C. Post. Paris 1094-13).

par Mme CASTIER, trésorière de l'Association des Anciennes Elèves du Lycée Molière, 31, rue Jouvenet, 16^e. (C. Post. de l'Association Paris 355-44).

et par Mlle JULLION, trésorière de l'Association des Anciennes Elèves du Collège Sévigné, 9, rue Général-Niox, 16^e. (C. Post. 1531-33).

Projet de budget

RECETTES PRÉVUES

En caisse		1.881 14
A percevoir :		
430 cotisations 1933	6.450 »	
80 cotisations d'aspirantes	400 »	
6 abonnements	60 »	
	<hr/>	6.910 »
Participation de la Société de Bienfaisance		300 »
Intérêt de l'argent placé		1.500 »
Annonces du <i>Bulletin</i>		3.400 »
		<hr/>
Total		13.991 14

DÉPENSES

Bourse d'études	700 »
2 prêts d'honneur	1.500 »
<i>Bulletins</i>	6.500 »
Don à l'Orphelinat de l'Enseignement Supérieur ..	50 »
Don aux Pupilles de l'Ecole	200 »
Cotisation à l'Union des Associations	100 »
Cotisation aux infirmières-visiteuses	50 »
Groupement Universitaire de la S.D.N.	33 »
Prix Karpelès	7 »
— Henriette Stoude	42 »
— Madeleine Plicque	80 »
— Marie Dugard	60 »
— Isabelle Mallet-Delètre	58 50
— Henriette Hécart	72 »
Bibliothèque	500 »
Réunions et circulaires	600 »
Envoi <i>Bulletins</i>	200 »
Frais de bureau de la Secrétaire	240 »
Frais de poste de la Trésorière	700 »
Don à la Société de Bienfaisance, 1/10 des cotis...	691 »
Transfert aux fonds de réserve	130 »
Frais de garde des titres	151 »
	<hr/>
Total	12.664 50
Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1934	1.325 64

Aucune objection n'est faite à ce projet de budget, qui est également adopté.

Mlle Weil souligne combien dans ce projet la part que nous pouvons d'avance réserver aux secours ou prêts d'honneur est minime (1.500 fr.), relativement à ce qui a été dépensé pour aider nos compagnes en 1932 (12.500).

C'est sur nos ressources exceptionnelles, que nous prélevons le supplément nécessaire.

Elle adresse donc un pressant appel pour le Bal qui doit avoir lieu le 11 mars, et demande particulièrement aux élèves des Facultés et aux aspirantes présentes de faire de la propagande auprès de leurs camarades.

La *Fête du Lycée* est, elle aussi, une importante source de ressources pour l'Association, mais sa date ne peut en être fixée en l'absence de Mme la Directrice, dont la présence est nécessaire pour son organisation.

La question des *Groupements professionnels* figurant à l'ordre du jour, est agitée avec beaucoup d'animation. Plusieurs de nos compagnes, en envoyant leurs votes, ont donné leur complète approbation à ce projet, pensant « qu'il pourra rendre de grands services » et que mérite d'être tenté et encouragé « tout ce qui pourra donner des possibilités accrues de vie et d'activité à l'Association ».

Mme Delzant sait que la tentative a été réalisée à Victor-Duruy. Elle pense que l'échange des situations pourrait être facilité, et surtout elle conçoit cet essai comme un développement de l'orientation professionnelle, avec une possibilité pour les débutantes dans une carrière, d'être renseignées, guidées, voire même appuyées par des compagnes aînées qui y ont déjà réussi.

Une discussion s'engage sur le mode de réalisation, et tout le monde parle à la fois, ce qui est une excellente preuve de l'intérêt que provoque la question.

Mme Kuhn propose, que soit annexée à l'annuaire une liste de nos compagnes, groupées par professions, analogue à celle où elles sont déjà réunies par régions et départements.

Tout le monde se rallie à cette mesure, aussi simple que pratique, et qui simplifierait beaucoup rapprochements et entrées en relation.

Une question très importante se pose aussi pour l'Association : celle de son recrutement.

Les inscriptions annuelles ne sont nullement proportionnées à l'accroissement du Lycée.

On ne connaît pas assez l'Association ou on la connaît mal. On ignore surtout son rôle d'entraide et les nouveaux professeurs nommés au Lycée l'ignorent aussi bien que leurs élèves.

Mme Delzant demande s'il serait possible d'obtenir de Mme la Directrice l'autorisation, pour des membres du Comité, d'expliquer, au début de l'année, devant des groupes d'élèves, ce qu'est l'Amicale et quel est son rôle.

Mlle Plicque dit que cette propagande ne peut être faite que par les professeurs dans leurs classes respectives. Il y a tant d'élèves qu'on ne peut grouper plusieurs classes ; le temps aussi est limité, précisément à cause de ce surpeuplement qui prolonge la durée des interrogations et des corrections de devoirs.

C'est auprès des nouveaux professeurs qu'il faut, avec l'autorisation de Mme la Directrice, exercer cette propagande ; c'est à elles qu'il faut que les membres du Comité, particulièrement celles qui sont leurs collègues, s'adressent pour leur demander de toucher leurs élèves.

Mme Delzant, enfin, donne lecture d'une lettre de M. Henri Lauga, reçue en réponse d'une question qu'elle lui avait posée, relativement à la publication de la Plaquette consacrée à la mémoire de Mlle Dugard, plaquette pour laquelle elle a centralisé les souscriptions.

16 janvier 1933.

« CHÈRE MADAME,

« Merci beaucoup de votre aimable lettre, qui me montre une fois de plus quelle aide précieuse est la vôtre.

« Il m'est toujours très difficile de réunir les témoignages, pourtant peu nombreux, que j'ai demandés.

« D'autre part, ayant eu un mois de décembre très chargé, je n'ai pu m'occuper de la plaquette comme je l'aurais voulu.

« Je vais relancer mes correspondants encore une fois, et pense, maintenant, pouvoir vous donner comme date-limite pour la parution de la plaquette, la fin du mois de février.

D'ailleurs, dès qu'elle sera en cours de fabrication, je ne manquerai pas de vous le faire savoir. (1). »

L'ordre du jour est épuisé. Tout le monde s'agite : les bulletins de vote sont déposés dans l'urne. Les aspirantes s'empres-

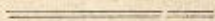
(1) A la date du 25 mars Mme Delzant n'avait encore rien reçu. La bonne volonté de M. Lauga n'est nullement mise en cause. Difficultés et délais ont été sans doute plus considérables qu'il ne le supposait.

autour de Mlle Romand pour l'aider à servir le thé, tandis qu'autour de Mlle Weil, les scrutatrices se mettent en devoir de pointer les votes.

Bientôt le résultat du scrutin est proclamé. Les 5 membres sortants : Mlle L. Bouteille, Mme Castier-Pinloche, Mlles G. Kauffmann, S. Picard et H. Weil, sont réélues aux applaudissements de l'assemblée.

Notre présidente a grand peine à arracher ses collègues, les membres du Conseil, aux conversations amicales où elles sont engagées, car c'est une occasion attendue pour se retrouver entre anciennes camarades, que cette Assemblée générale.

Il faut pourtant avoir une réunion du Conseil pour élire le Bureau et traiter quelques questions laissées en suspens à la réunion du 22 décembre.



AUTEUIL 30-33

:- MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS :-

JACQUES-B. CHERCHEVSKY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

:- APPAREILS DE REDRESSEMENT. -- PROTHÈSE :-

CONSULTATIONS :

Mardi et Vendredi de 9 à 12 h.

Mercredi et Samedi de 2 à 6 h.

Les autres jours sur rendez-vous

46, rue de Passy, PARIS (16^e)

Réunion du Conseil du 28 janvier

A l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil de l'Association s'est réuni pour réélire son Bureau, qui se trouve constitué pour 1933 comme précédemment :

Présidente : Mlle Hélène Weil.

Vice-Présidente : Mlle Madeleine Romand.

Secrétaire : Mme Delzant-Belin.

Secrétaire adjointe : Mlle Georgette Kauffmann.

Trésorière : Mme Castier-Pinloche.

Trésorière adjointe : Mme Rubin-Burgaz.

Mlle Weil communique au Conseil la lettre de remerciement d'une compagne à qui un prêt d'honneur de 1.000 fr. a été consenti à la dernière réunion.

1.000 fr. seront employés à aider à prolonger la cure de repos imposée à une de nos compagnes.

La « *Bourse d'Etudes* » disponible est, à l'unanimité, attribuée à Mlle *Aline Brousson*, jeune « ancienne » fort intelligente, qui commence des Etudes de sciences.

Enfin, sur la proposition de sa présidente, Mlle Weil, le Conseil décide de décerner le titre de *Membre Fondateur* à Mlle *Margaret Scott*, qui fonda en 1898 la *Société de Bienfaisance*, et en fut, pendant 35 ans, l'animatrice, dans l'esprit charitable et éducatif que l'on sait.

Thé en l'honneur de Mlle Lenfant, surveillante générale honoraire, de Mme Garnier, de MM. Gohin et Rey, professeurs honoraires au Lycée Molière.

Le samedi 4 février, un thé fort animé réunissait, au Lycée, autour de Mme la Directrice et de plusieurs de nos membres honoraires qui ont pris leur retraite cette année : Mlle Lenfant, Mme Garnier, M. Gohin, les fonctionnaires du Lycée, beaucoup d'anciennes élèves et de nombreuses élèves du Lycée.

Mlle Plicque, directrice honoraire, était là aussi, ainsi que plusieurs de nos chers anciens professeurs : Mmes Ficquet, Flobert, Mallet, Mlle L. Bévillon, qui tous restent si activement mêlés à la vie de notre maison. Toutes avaient tenu à apporter ce témoignage d'amitié à leurs anciens collaborateurs ou collègues, et Mme Thirion-Stoude avait eu un grand regret de ne pouvoir se joindre à elles. Que de fillettes, devenues aujourd'hui des femmes, ont été dirigées par Mlle Lenfant ! Ce n'est pas seulement à la vie administrative de notre Lycée qu'elle a été mêlée, mais à toute sa vie morale. Est-il besoin de rappeler la part qu'elle a prise à toutes nos fêtes, à la préparation des bals, toujours prête à accepter une besogne supplémentaire lorsqu'il s'agissait de rendre service, et celles qui dirigent l'Association savent que le bureau de la surveillante générale leur était toujours ouvert lorsqu'elles avaient besoin d'être aidées ou renseignées. Ces souvenirs-là ne se formulent point en paroles, mais s'expriment dans les regards, la chaleur des poignées de mains, et c'est ce qui crée l'atmosphère pleine de cordialité et d'émotion d'une réunion telle que celle du 4 février.

Ce sont des souvenirs identiques qui demeurent entre nous et le remarquable et dévoué professeur que fut Mme Garnier, dont l'inspiration artistique nous a valu les nombreuses et si jolies affiches que toutes ont admirées aux murs du Lycée, à l'occasion de nos fêtes ou ventes.

De semblables liens subsisteront entre M. Gohin et les différentes générations d'élèves pour lesquelles il fut un maître aussi excellent qu'aimé et de si haute conscience morale.

A notre grande tristesse, la place de l'un de ceux que nous souhaitions fêter est demeurée vide à la table gaiement fleurie, autour de laquelle les « grandes jeunes », anciennes élèves d'hier, s'empressaient à servir ses collègues.

M. Rey, qui a pris un peu prématurément sa retraite, et qui a quitté définitivement Paris l'été dernier, n'a pu être des nôtres, comme nous l'en prions. Son absence nous a fait un grand vide, car il fut pour ses élèves, non seulement un de ces maîtres qui font entrevoir les trésors des « humanités », mais qui donnent leur cœur et leur âme dans leur enseignement.

« Le Lycée Molière, a-t-il écrit de St-Dié à notre Présidente, tient une trop grande et trop sympathique place dans les souvenirs de ma carrière pour que je ne fusse, si les circonstances me le permettaient, très heureux de m'y retrouver. Mais nous ne pouvons cette année, qui est une année d'installation et d'amé-

nagement intérieur, songer à nous déplacer. Croyez que j'en éprouve personnellement un très vif regret. Je vous remercie, en tous cas, de votre très aimable invitation, et vous prie de vouloir bien, lors de cette réunion, me rappeler au bon souvenir de vos collègues du Bureau, en particulier de Mme Delzant.

« Ma santé, comme vous le pensez, s'est très heureusement ressentie du grand calme et de la grande tranquillité morale qui caractérise ma nouvelle vie. Mes nerfs surmenés ont retrouvé leur équilibre, et malgré le climat un peu rude, mais très sain, l'hiver ne m'a apporté aucune surprise désagréable.

« Ne manquez pas, je vous prie, d'offrir mon meilleur souvenir au personnel enseignant et administratif du Lycée, qui sera certainement présent à votre réunion, et veuillez croire, vous-même, chère Mademoiselle, à mes sentiments les meilleurs.

« E. REY. »

Nous espérons que, de loin comme de près, ceux qui viennent de quitter ce Lycée, qui a tenu dans leur vie cette « grande place » à laquelle fait allusion M. Rey, continueront à rester associés à sa vie et à son activité.

Bal de l'Association

Soirée très réussie, élégante et pleine d'entrain, que celle qui nous réunit le 12 mars, dans les salons George-V. Les premiers accents de l'orchestre se firent entendre vers 10 heures, et les derniers couples se séparèrent à 5 h. 1/4, le lendemain matin.

Le concours de danse, mis en train et dirigé par nos aimables commissaires (dont nous n'avons plus à faire l'éloge), nous permit d'admirer la grâce des uns, le talent des autres et le bon goût du jury. La générosité de quelques amis nous avait dotées de prix nombreux. Merci à eux. Ce qui ne gâte rien, le buffet était délicieux et... on le prouva !

Nous avons été heureuses et touchées de voir Mlle Bérillon, toujours jeune, gaie, charmante. Elle seule, de tous nos professeurs et membres honoraires, eut le courage de ne pas écouter sa fatigue ou son ennui : elle sait que nous l'aimons beaucoup et qu'elle nous fit très grand plaisir. Nous remercions aussi M. et Mme Labouesse, non seulement d'être venus, mais d'avoir eu l'air de se plaisir parmi nous.

Ne soyons pas trop mécontentes du résultat pratique : 1.100 fr. de plus que l'an dernier. Pour ce dixième anniversaire de notre bal, c'est un encouragement ; espérons encore mieux pour l'an prochain et merci beaucoup à tous ceux et celles qui nous ont aidés à tous les points de vue.

Bénéfice : 2.150 fr.

Mariages

Nous apprenons le mariage de :

Mlle Lucy Verrieux, professeur au Lycée Molière, avec M. Marcel Gellé.

Mlle Germaine Zunz avec M. René Flesselles.

Mlle Geneviève Maury avec M. Charles Münch.

Mlle Germaine Meyer, licenciée en droit, avec M. Guy Aghion, Enseigne de vaisseau.

Nous adressons à Mme Gellé-Verrieux et à nos compagnes nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

Nous avons appris tardivement la naissance de :

Monique (novembre dernier), fille de M. et Mme Pierre Moreau (Françoise George).

Nicole, quatrième enfant de M. et Mme Henri Roussel (Marie Morin).

René, fils de M. et Mme Roger Franck (Janine Weil).

Yves, fils de M. et Mme Marcel Rouault (Simone Boudin).

Dominique, fille de M. et Mme André Lheureux.

Françoise, second enfant de M. Louis Roy, Interne des Hôpitaux, et de Mme Louis Roy (Marcelle Dauban), Externe des Hôpitaux.

Nous apprenons également la naissance de *Françoise* Saint-Georges, petite-fille de M. et Mme J. Saint-Georges, concierges du Lycée et amis si dévoués de notre A., et de M. Mulard, qui est aussi un des agents du Lycée.

Nous adressons nos meilleures félicitations aux heureux parents et souhaitons prospérité aux nouveau-nés.

Décès

Le Lycée a été encore douloureusement éprouvé en ce début d'année par la perte de trois de ses membres honoraires.

L'annonce de la mort de *Mlle Mauron*, survenue à la suite d'une opération tentée presque désespérément a frappé d'une douloureuse émotion ses nombreuses amies, ses anciennes élèves et toutes celles qui avaient connu cette femme de bien et conservaient d'elle le souvenir de sa parfaite droiture et de sa haute conception du devoir professionnel. Elle aussi était une âme de lumière...

Elle avait quitté le Lycée par une retraite prématurée, et s'était consacrée toute aux œuvres sociales du Moulin-Vert. Elle y usa ses forces et a accepté la mort comme elle avait donné sa vie, dans l'ardeur profonde de sa Foi.

Mlle de Beaucorps, au Lycée seulement depuis quelques années, vient d'être emportée, après de cruelles souffrances, supportées avec le plus grand courage.

Ses élèves, qui ont goûté son enseignement si animé, qui ont senti sa vigueur intellectuelle et la force morale qui émanait d'elle, ne se doutaient pas de l'énergie avec laquelle elle luttait contre des malaises constants, une fatigue accablante.

En très peu de temps, elle avait gagné la sympathie profonde de ses collègues et de ses élèves, qui garderont d'elle un vivant souvenir.

La Comtesse de Beaucorps, mère de *Mlle de Beaucorps*, n'a survécu que peu de jours à sa fille, et un même faire-part a annoncé à leurs amis leur mort à toutes deux.

Enfin, à beaucoup d'entre nous, qui avaient été à Molière les élèves de *Mlle Cornu* avant qu'elle fût nommée professeur de sciences au Lycée Fénelon, et lui conservaient un profond et reconnaissant attachement, l'annonce de sa mort causera un profond chagrin.

A celle-là particulièrement, nous tenons à dire que *Mlle Cornu* a eu la joie suprême de recevoir à son lit de mort la Croix de la Légion d'Honneur, récompense légitime d'une vie toute remplie de ses devoirs d'Etat et où tous ses instants ont été consacrés à un enseignement et à des fonctions où elle s'est usée.

M. Stib, de l'Opéra, vice-président de l'Union des professeurs de danse, ancien professeur de danse au Lycée, qui lui aussi vient de mourir, ne faisait pas partie de l'Association en qua-

lité de membre honoraire, mais depuis des années, il était le plus fidèle de nos amis. Nous ne pouvons oublier combien il nous aidait pour toutes nos fêtes, et particulièrement celles du Cercle, dont il réglait lui-même toutes les danses. Nous conserverons de lui un souvenir profondément reconnaissant.

L'une de nos anciennes compagnes, *Mlle Simone Rousseau*, Ingénieur-Chimiste, sœur de Mme Pierre Bochet (Geneviève Rousseau) et de Mme Adrien Bochet (Lise Rousseau), a été enlevée dans des circonstances accidentelles particulièrement tragiques, au cours d'une expérience dans son laboratoire. Nous nous associons profondément au deuil si cruel de ses sœurs et de tous les siens.

Nous avons appris également la mort, à la suite d'un terrible accident, de *M. Rigaut*, mari de Mme Rigaut et frère de Mlle Rigaut, professeurs au Lycée Molière et père de Denise Rigaut, élève au Lycée ; celle de *M. Lucien Lorilleux*, grand mutilé de guerre, décédé des suites de ses blessures, fils de Mme Lorilleux, professeur d'anglais au Lycée et mari de Mme Lorilleux (Geneviève Michel) ;

celles de *Denise* (âgée de 6 mois), fille de M. et Mme Pierre Lévy (Manuelle Brody), et petite-fille de Mm Brody-Zay, professeur au Lycée ;

de *Gilbert* (âgé de 3 semaines), petit-fils de Mme A. Delzant (Andrée Belin) ;

de *M. A. Savignat*, décédé subitement, père de Mlle Odette Savignat ;

de *Mme Emile Dorian*, décédée après une longue et douloureuse maladie, mère de Miles Denise, Colette et Caudine Doriau ;

de *Mme Javal*, grand-mère de Mlle Louise Weiss, directrice de « l'Europe Nouvelle », du D^r J. Roudinesco (Jenny Weiss), et de Mlle France Weiss ;

de *Mme Vve Piat*, belle-mère de Mme Piat (Marguerite Lelièvre) ;

de *Mme Léon Magnier*, mère de Mlle Marie-Jeanne et Françoise Magnier.

de *M. Charles Feist*, père de Mlle Suzanne Feist.

Nous prions Mmes Lorilleux, Rigaut et Mlle Rigaut de croire à notre profonde et respectueuse sympathie, et nous adressons nos plus sincères condoléances à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

Donx à la Bibliothèque

Nous adressons nos plus vifs remerciements à plusieurs de nos compagnes qui ont bien voulu contribuer à enrichir notre bibliothèque.

Quelques-uns de ces dons ont pour nous une valeur toute spéciale, car ces volumes ont pour auteur soit l'une des nôtres, soit l'un de leurs proches :

« *Must the League Fail* », par *Mme L.-A. Zimmern*, don de *Mme Zimmern (L. Hirsch)*, qui, avec son mari, le Professeur Zimmern, sont spécialisés sur les travaux de la Société des Nations.

« *Entre l'Enclume et le Marteau* » (1914-1918), de *A.-H. Berthine*, don de *Mme Leclercq (R. Boulanger)*. Sous le pseudonyme de *A.-H. Berthine* se cache la mère de *Mme Leclercq*, *Mme Boulanger*, qui a décrit la vie familiale des siens sous l'occupation allemande, dans un récit plein d'intérêt et de précieuse documentation.

« *Le Meilleur des Mondes* », de *Aldous Huxley*, un des modernes anglais très intéressants, traduit par *J. Castier*, don de *M. J. Castier*, mari de *Mme Castier (M. Pinloche)*.

« *Le soleil de Minuit* », de *Pierre Benoit*, don de *Mlle Paula Merwart*.

Dix numéros de la « Petite Illustration » (théâtre et roman), don de *Mme Ebersolt (Y. Maury)*.

Avis

Nous signalons tout spécialement à nos compagnes qui s'installent, les ameublements *Lacroix*, 104, faubourg *St-Antoine* (tél. Diderot, 41-75), sur lesquels elles trouveront plus amples renseignements à l'avant-dernière page de ce *Bulletin*.

Le directeur de cette importante fabrique de meubles est *M. Pontecorvo*, père de notre jeune camarade, *Renée Pontecorvo*, encore au Lycée, mais déjà membre de notre Association. Des conditions toutes amicales sont réservées aux membres de notre Association et aux élèves du Lycée Molière.

Nous recommandons pour des leçons de piano notre compagne, Mlle J. Roussan, 33, rue George-Sand, élève et lauréate de la Schola cantorum, professeur expérimenté.

On peut lui écrire directement.

*
**

Une ancienne élève, Infirmière diplômée, prendrait en pension des enfants ayant besoin de l'air de la mer, à Berk-Plage. Elle ne dépassera pas le prix de 30 fr. par jour. Enfants à partir de 4 ans, juin-juillet-août. S'adresser à Mlle B. Lowengard, 19, rue Escudier, Boulogne-sur-Seine (Seine).

*
**

Mlle Pléque recommande Mlle Estier, 11, rue Jean-Bologne, couturière, qui soutient sa mère aveugle. Elle fait des journées et des vêtements à façon, est très adroite et a beaucoup de goût.



MARIAGES & CÉRÉMONIES
FÊTES RELIGIEUSES & SPORTIVES
VENTES DE CHARITÉ
Société Anonyme des Anciens Etablissements
PRADEL & C^{ie}
au Capital de 4.800.000 fr.
44 à 52, Rue Mademoiselle, Paris, XV^e

*Décorations & Marquises aux Eglises
et aux Domiciles.. Garnitures de Plantes
et Fleurs - Voitures automobiles..*

Imprimerie de luxe, gravure, lithogr., typogr.

— Sur demande, un Représentant
se rend à domicile

▼ Téléphone

Séjour : 02-32 (3 lignes groupées)

Nouveaux Membres de l'Association

Membres honoraires

- Mlle Bertrand, professeur au Lycée Molière, 58, rue de l'Est, Boulogne-sur-Seine (Seine).
Mme Hanoteaux, professeur au Lycée Molière, 18, rue de l'Assomption, 16^e.
Mme Leviandier, répétitrice au Lycée Molière, 19, rue Théodore-de-Banville, 19^e.

Sociétaires perpétuelles

- Mme Castier (Marg. Pinloche), 31, rue Jouvenet, 16^e.
Mme Babinet (Gabrielle Aubert), 45, rue Denfert-Rochereau, Boulogne-sur-Seine.
Mlle Azéma Gérard 13, rue de l'Yvette, 16^e.
Mlle Jeanne-Marie Laurent, 107, avenue de Versailles, 16^e.
Mme Giacomo-Tedesco (Béatrice Polack), 5, square Thiers, 16^e.
Mlle Simone Sourmais, 1, rue Le-Nôtre, 16^e.

Sociétaires

- Mlle Beyrnes, 32, rue La-Fontaine, 16^e.
Mme Foy (Antoinette Laurent), 68, rue La-Fontaine, 16^e.
Mlle Marthe Montel, 25, square Alboui, 16^e.
Mlle Eliane Passéga, 11 bis, bd Jules-Saudeau, 16^e.

Aspirantes

- Mlles Hélène Achard, 92, avenue Mozart, 16^e.
Simone Arnaud, 144, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, Boulogne, Billancourt (Seine).
Marguerite Balle, 16, rue Boislevant, 16^e.
Denis, 7, rue de la Pompe, 16^e.
Henriette Fraysse, 93, rue de Paris, Boulogne-sur-Seine.
Suzanne Gossart, 47, rue Pergolèse, Paris.
Colette Hutin, 101, avenue Mozart, 16^e.
Irène-Michelle Iménitoff, 58, avenue de la Reine, Boulogne-sur-Seine.
Suzanne Maignen, 36, avenue d'Eylau, 16^e.
Aleth Medwedeff, 15, rue Th.-Gautier, 16^e.
Suzanne Migneaux, 211 bis, avenue de Versailles, 16^e.
Janine-Simone Polack, 12 bis, rue Raynouard, 16^e.
Paulette-Nicole Rouyer, 4, rue Michel-Ange, 16^e.
René Tresse, 57, rue Danjou, Billancourt.
Geneviève et Annette Weill, 45, rue Michel-Ange, 16.

Accusé de réception de Cotisations

Sociétaire perpétuelle : 1^{er} versement, Mlle Simone Sourmais.

Sociétaires 1932

Mmes Aubartin, Belzacq, Laurence Ballande, Provensal, Maignen-Couturier ; Mlles H. Séonblune, Jeanne Crabos, Eliane Passéga.

Sociétaires 1931 et 1932

Mmes Gessner, Lerois.

Sociétaires 1932 et 1933

Mlles Marcelle Beaulavon, Gobin.

Sociétaire perpétuelle : 2^e versement, Mlle Adam.

Sociétaires 1933

Mlles Françoise Bougueret, Marie-Josèphe Tridon, Suzanne Pairaud, S. Merly, Lise Emerique, Baumann, J. Bauras, Gilberte Delpeuch, I. Perrelet, Jeanne Proebé, Huguette Bonnetreau, M.-M. Kuhn, H. Portal, Jeanne Bernard, J. Wetterwald ; Mmes Lobjoy, Pilon, Bardou, Rossano, Pintard-Mathias, Pochard, Videau, Réau, Herr, J. Inglessi, Suzette Queuille, Odette Repiguet.

Aspirantes 1933

Mlles Polack, Migneau, Rouyer, G. Weil, A. Weil, Henriette Fraysse, Iménitof, Hutten, Medwedéff, R. Pontecorvo, Marg. Balle, Suz. Maignen, Hélène Achard, Suz. Gossart, Simone Arnaud, Renée Fraysse, Renée Plumenaïl.

Accusé de réception de Cotisations pour la Plaquette

Mlles Mazurier, Pozzi, G. Bernard ; Mme Gamzon-Lévy ; Mlle Paulé Duret (2 plaquettes) ; Mme Abeloos-Pazize ; Mlle Germaine Marret.

II. Société de Bienfaisance

Assemblée générale de la Société de Bienfaisance

Le 11 février, eut lieu notre Assemblée générale annuelle. Mme Munch-Maury présidait, entourée des membres du Comité et des habituées des réunions. Mme Ficquet et Mlle Hécart, professeurs honoraires, Mlles Jaudel et Pentoux, professeurs au Lycée, s'étaient jointes à nous ainsi que quelques élèves, représentantes des classes de Philo, 1^{re} et 2^e.

Mmes Delzant, Dumont, Ficquet, Munch-Maury et Trèves ; Mlles M. Bondois, Courtin, Kauffmann et Romand, membres sortants, sont réélues à l'unanimité.

Sortiront en

1934	1935	1936
Mmes Dufour.	Mmes Camoin.	Mmes Delzant.
Durekein.	Castier.	Dumont.
Jeangirard.	P. Lévy.	Ficquet.
Stein.	Mlles E. Bondois.	Munch-Maury
Mlles Hécart.	Feist.	Trèves.
Schlesser.	Jaudel.	Mlles M. Bondois.
Weil.	Pentoux.	Courtin.
Zilliox.	Picard.	Kauffmann.
	Valério.	Romand.

Le bilan de 1932 est ensuite présenté par Mme Dufour, notre dévouée trésorière, qui a dû fournir ce très gros travail, malgré toutes ses occupations.

En voici le détail :

BILAN 1932

Entrées

Dons	2.710 »
Contribution des familles	150 »
Contrib. de l'Ass. des Anc. Elèves..	874 25
	<hr/>
A reporter.....	3.734 25

Report.....	3.734 25
Subvention de la Mairie	800 »
Quête au profit des œuvres du 16 ^e arr.	2.110 25
Reçu de vente de charité	40.176 75
Intérêts en banque	2.393 82
Solde au 1 ^{er} janvier 1932	97.192 28

146.416 35

Sorties

Nourriture	3.296 70
Vêtements et mobilier	2.519 13
Secours de maladie et loyer	6.662 45
Colonies et vacances	12.830 »
Pensions régulières	14.470 »
Cercle amical et arbre de Noël	1.384 35
Versem. à l'Ass. des Anc. Elèves..	300 »
Souscription aux œuvres	575 »
Divers	448 »
Prêt à Mme Combret (1)	2.500 »
Frais pour la vente de 1931	550 »
Frais de banque et chèques postaux.	349 50

45.885 13

Solde au 1^{er} janvier 1933

100.531 22

DÉTAIL DU SOLDE

Rente (capital)	47.750 »
En banque (espèces)	51.207 87
Au compte chèque postal	1.664 20
En caisse (espèces)	255 80

100.877 87

Chèque non touché

346 65

100.531 22

(1) Mme Combret a été une de nos plus fidèles et charmantes habituées du Cercle Amical lorsqu'elle était jeune fille. A la suite d'une forte dépression provoquée par la mort de ses parents, s'est trouvée très souffrante; les frais de maladie ayant emporté toutes les économies elle allait être obligée de vendre la petite maison qu'elle et son mari avaient achetée en banlieue. Pour parer à cette triste éventualité, nous lui avons consenti ce prêt pour payer l'échéance de janvier.

Quelques différences d'avec l'an dernier sont à constater. En premier lieu, beaucoup moins d'apport de la part de nos familles : 150 fr. cette année contre 1.100 fr. Deux raisons ; la première est due à la crise : le chômage existe dans bien des familles qui ne peuvent plus ainsi contribuer aux frais des vacances de leurs enfants. La seconde raison de cette diminution est que justement ces départs d'été sont maintenant conçus un peu différemment, pour le plus grand bien d'ailleurs des bénéficiaires : peu d'envois individuels d'enfants, mais des départs collectifs, mère de famille et ses bambins, grande sœur qui profite de ses vacances pour emmener et garder ses petits frères et sœurs ; quelquefois aussi, les grands-parents prennent en pension leurs petits-enfants. Nous aidons naturellement à tous ces départs vers la bienfaisante campagne, mais nos familles n'ont plus à nous apporter leur contribution personnelle.

La Vente de 1932, malgré de très sombres pronostics, laisse pour la Société de Bienfaisance le splendide bénéfice de 40.000 fr. Grâce à la quête faite à la « Journée de l'Enfance », en mai, notre caisse s'est enrichie de plus de 2.000 fr.

Les dépenses ont été à peu près identiques à celles de l'an passé et, avec grande satisfaction, nous apprenons que nous commençons l'année 1933 avec 100.000 fr. de solde. Résultat excellent, certes, mais aussi de grosses dépenses à envisager et auxquelles il nous faudra absolument faire face.

Pour les départs en vacances, Mme Delzant suggère aux enquêteuses de s'adresser, dès le mois de mai, aux institutrices et institutrices ainsi qu'aux assistances scolaires des enfants qu'elles visitent, de manière à ce que nos bambins puissent partir par l'intermédiaire de l'école, ce qui occasionnerait moins de dépenses.

Comme on le verra par l'appel inséré dans ce *Bulletin*, nous avons voulu, d'accord avec le Collège Sévigné, consacrer le souvenir de notre chère Mlle Scott, par une *Fondation* qui porterait son nom et dont le revenu soulagerait une misère dans le même esprit qu'Elle aurait aimé le faire. Son œuvre sociale se perpétuant par notre Société de Bienfaisance, nous avons pensé qu'une *bourse de vacances, de repos, de voyage ou d'études, destinée à une étudiante*, réaliserait peut-être le mieux cette idée. Avec l'approbation de Mme la Directrice, le « *Lycée Molière* » s'inscrit en tête de liste pour la somme de 2.000 fr.

Cercle Amical

En janvier et mars, nous eûmes la bonne fortune d'avoir deux causeries : deux anciennes élèves, Mlles Suzanne Picard, professeur au Lycée; et Aline Chalufour, avocat à la Cour, si occupées pourtant toutes deux, avaient consacré leur dimanche à notre Cercle. Grâce à elles, nos jeunes filles ont passé d'agréables moments.

Mlle Picard avait pris comme sujet : « La jeunesse de trois grands écrivains » (Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo), Elle évoqua d'une façon charmante les souvenirs de ces « enfances » célèbres, soit dans le cadre sévère de Combourg, soit au milieu des champs et des prairies de Milly et de Binassis, ou bien sous les ombrages du jardin des Feuillantines. Sa petite conférence fut très appréciée de son « public », qu'elle intéressa vivement.

Pour le 2^e dimanche de mars, Mlle Chalufour nous promena, elle, aux Etats-Unis, et le fit d'une manière si captivante que... la nostalgie des voyages et des découvertes fut notre lot à toutes lorsque... nous nous retrouvâmes en France ! — Aline Chalufour a très fréquemment traversé la « Grande Mare » ! C'est dire qu'elle nous a parlé de l'Amérique en habituée. Clairement, très simplement, mais d'une façon amusante, spirituelle, et avec beaucoup de vie, elle nous donna quelques idées générales sur le pays, ses mœurs, ses habitants avec leurs qualités et leurs défauts, et nous a véritablement charmées.

Elle s'arrêta tout particulièrement sur toutes les choses qui frappent le plus les étrangers à leur arrivée aux Etats-Unis : les formalités multiples imposées par les services d'immigration, la beauté du port de New-York et l'impression grandiose de ces buildings géants, l'aspect caractéristique des rues, le pittoresque et le confort des trains et des gares. Elle nous dit quelques mots sur le service social dans les usines ainsi que sur les « cercles » ou clubs qui présentent en Amérique un aspect vraiment typique de l'esprit américain, la vie de famille étant relativement et proportionnellement beaucoup moins développée qu'en France. Elle aborda, ensuite, les questions de races si complexes là-bas : les blancs s'opposant de toutes leurs forces à l'assimilation des nègres qui, ils le savent fort bien, leur serait funeste. La crise dont souffrent les Etats-Unis ne fut naturellement pas laissée de côté, ni cette hospitalité merveilleuse et charmante que nos amis amé-

ricains prodiguent avec tant de bonne grâce et que Mlle Chalufour et ses sœurs ont pu apprécier lors de leurs séjours dans la grande Amérique.

Je ne saurais dire assez à nos compagnes tout le plaisir et l'intérêt que nous avons eu à les entendre. Que toutes deux soient très sincèrement remerciées pour avoir ainsi animé nos deux réunions et qu'elles nous réservent encore quelques causeries, nous leur en serons très reconnaissantes.

M. et Mme BERGER-LHEUREUX (L. DUSART)

— PEINTURE -- DESSIN —	RESTAURATION de TABLEAUX
COMPOSITION DÉCORATIVE	- ANCIENS et MODERNES -
— COURS —	— RENTOILAGE —
- LEÇONS PARTICULIÈRES -	— DÉVERNISSAGE —

75, Boulevard du MONTPARNASSE (6^e)

Tous les Jours, de 13 h. à 16 h., et sur rendez-vous

Tél. : Littré 58-51

III. Notes et Informations

Carrières hospitalières

Ecole d'Infirmières de la Salpêtrière et École de Puériculture de la Faculté de Médecine. — Mlle Caron, Directrice honoraire du Lycée Fénelon, qui depuis sa retraite consacre la plus grande partie de son temps à renseigner et orienter professionnellement les Anciennes Elèves des Lycées, vient de se livrer à une enquête sur les chances d'avenir que peuvent offrir les carrières hospitalières à nos camarades.

Le milieu des infirmières de l'A. P. a singulièrement évolué depuis que s'est créée l'*Ecole des Infirmières de la Salpêtrière*, celles qu'on appelle « les Petites Bleues », à cause de la couleur du galon qui orne leur voile, et qui, comme éducation et culture, se rapprochent de plus en plus des « Nurses » des hôpitaux anglais.

On entre à l'École de la Salpêtrière par concours, mais les jeunes filles possédant le baccalauréat, le diplôme de fin d'étude ou le Brevet peuvent être dispensées d'une partie de ce concours.

C'est parmi les élèves de l'École de la Salpêtrière que se recruteront les futures surveillantes des services et laboratoires des services hospitaliers ; il est intéressant de remarquer que le traitement annuel de début, en dehors des majorations de famille prévues, est de 11.000 fr.

L'*École de Puériculture de la Faculté de Médecine*, qui vient d'être récemment inaugurée, 3, bd Brune, par le Président de la République et le professeur Pinard, offre encore plus de possibilités à celles de nos camarades qui ont la vocation de s'occuper d'enfants, et d'assistance sociale.
